



PARTICIPATION CITOYENNE ANCIENNEMENT « VOISIN VIGILANT »

La commune de ZEGERSCAPPEL a adhéré à la mise en place du dispositif « voisin vigilant » depuis le 3 octobre 2014 avec la participation de la communauté de brigades de WORMHOUT - BOLLEZELLE.

Ce dispositif n'a pas pour but de se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptible d'être conduit au sein de la commune (opération tranquillité vacances, réunions d'information et de sensibilisation vis à vis de la population sénior, développement de la vidéoprotection...).

Le but est de sensibiliser aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, signalement à la gendarmerie de l'action de démarcheurs suspects, ...

Quel est le rôle des référents de la « participation citoyenne »

Les citoyens référents sont choisis sur la base du **volontariat**. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents **n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier** ou leur commune. En revanche, ils sont invités à **relayer rapidement** auprès **du maire ou du référent sécurité** les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins **d'un crime ou d'un délit**, ils doivent le signaler par un appel au « **17** » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

La Majore MACKOWIAK, commandant la communauté de brigades de WORMHOUT-BOLLEZELLE a tenu une réunion publique à ZEGERSCAPPEL, **le 4 mai 2024 à 10 heures 00**. A ce jour on dénombre 12 volontaires pour participer au dispositif. Toutefois, certains quartier ne sont pas représentés et on cherche en priorité des personnes pour les quartiers de :

- Rue de Bollezeele, Rue du Général De Gaulle, Impasse du Manoir ;
- Chemin de Cassel, Rue des Chats ;
- Rue du Stade, Rue Julien Francois ;
- Rue du Moulin, chemin du coucou ;
- Rue Morseley, Rue des Tourterelles, Rue Verte ;
- Route de Saint-Omer.

Vous êtes intéressés, déposez votre candidature en mairie.

Nous vous en remerciant d'avance

Roger FEBURIE, conseiller délégué à la sécurité